

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : .....

Je souhaite participer aux conférences du matin  
Oui  Non

Aux ateliers de l'après-midi Oui  Non   
Si oui, quel atelier : .....

Je souhaite m'inscrire au repas du midi  
Oui  Non

**Inscription pour le repas avant le 15/05/2012**

Prix du repas : 6,39 € (paiement sur place)

Bulletin à retourner soit :  
par mail au CIO de Chartres :  
[cio.chartres@ac-orleans-tours.fr](mailto:cio.chartres@ac-orleans-tours.fr)  
par fax au 02-37-88-39-69  
par courrier CIO 1 rue du 14 juillet 28000 Chartres

## Argumentaire

Un séminaire sur la psychologie à l'école ! Pourquoi ? Pour démontrer que la psychologie de l'éducation, discipline constituée au 20<sup>ème</sup> siècle est l'un des piliers de l'école du 21<sup>ème</sup> siècle et s'inscrit dans tous les enjeux de la société.

L'école est le passage obligé où chaque individu va construire ses savoirs, son devenir personnel et professionnel.

Le psychologue de l'éducation intervient auprès de l'élève, sujet apprenant en perpétuelle mutation tout au long de son développement.

Apprendre ne se résume pas à la seule action pédagogique mais renvoie également à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

Dans le premier degré le psychologue scolaire apporte ses compétences aux enseignants et aux parents pour accompagner au mieux l'élève dans son parcours. Il permet un autre regard sur l'enfant à l'école. Il aide « l'institution à dynamiser le potentiel de l'enfant ».

Dans le second degré, par un travail de suivi, d'observation et d'accompagnement, le COP aide l'élève à s'interroger sur lui même, à se construire, à s'émanciper de sa sphère familiale pour prendre sa place dans la société.

L'action du psychologue de l'éducation s'inscrit dans un travail en lien avec les équipes éducatives, notamment les enseignants, professionnels de la pédagogie.



# La psychologie à l'école au XXI<sup>ème</sup> Siècle

Journée d'étude sous la présidence de  
**Monsieur Michel Reymondon**

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale d'Eure et Loir

Avec la participation  
de Monsieur Dominique Hocquard président de l'ACOP.France  
de Monsieur Jean Claude Guillemard, Bureau de l'AFPEN-IDF

**MERCREDI 23 MAI 2012**



**La journée d'étude se déroulera au :**

**Lycée Fulbert  
62 rue St Chéron  
28011 Chartres**

### **Programme de la matinée :**

**09h00 : Accueil des participants**

**09h30: Ouverture de la journée par le Directeur  
Académique des Services de l'Education Nationale  
(DASEN)**

*Monsieur Michel Reymondon*

### **Intervenants :**

**Le président de l'ACOP**

*Monsieur Dominique Hocquart*

**Le délégué régional de l'AFPEN**

*Monsieur Jean-Claude Guillemard*

**12h30 : Déjeuner sur place**

### **Programme de l'après-midi :**

4 ateliers thématiques simultanés vous sont proposés :

#### **Atelier n° 1 :**

➤ Le rôle des psychologues de l'Education Nationale auprès de l'élève en situation de handicap et aide au choix de parcours de formation.

*Un psychologue de l'Education Nationale et Monsieur Sibel.*

#### **Atelier n° 2 :**

➤ La demande de bilan psychologique : de qui ? Pourquoi ? Comment ?

*Madame Christine Desaubry membre du bureau de l'AFPEN d'Ile de France.*

#### **Atelier n° 3 :**

➤ Le pédagogue, le psychologue de l'éducation et l'élève : l'enfant, l'adolescent apprenant.

*Monsieur Michel Pozé, Directeur du CIO de Chartres*

#### **Atelier n° 4 :**

➤ Le symptôme de l'élève et son expression : l'échec scolaire, les troubles du comportement, l'absentéisme...

*Madame Jacqueline Hoareau, Directrice du CIO de Nogent le Rotrou*

### **Le psychologue de l'Education Nationale dans le 1<sup>er</sup> degré**

Le psychologue en milieu scolaire intervient à différents niveaux, dans :

- L'analyse des modes de fonctionnement psychique de l'enfant,
- l'évaluation de ses capacités cognitives,
- la prise en charge de l'enfant en difficulté en tenant compte de son histoire,
- l'accompagnement et le soutien des familles,
- le travail en lien avec les enseignants,
- les relations avec les autres intervenants du champ sanitaire et social.

### **Le psychologue de l'Education Nationale dans le second degré et le supérieur**

Le Conseiller d'Orientation Psychologue intervient dans différents champs :

- l'accompagnement et le soutien de l'élève et de sa famille,
- l'évaluation du fonctionnement intellectuel de l'élève en difficulté,
- l'aide à l'adaptation au passage primaire/collège, collège/lycée, lycée/université,
- le conseil aux élèves dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel,
- les relations en interne avec les équipes pédagogiques en externe avec l'environnement socio-professionnel.